

Regnum Galliae, regnum Mariae : le royaume de France est le royaume de Marie

Author : Riposte Catholique

Categories : [Eglise en France](#), [En Une](#)

Date : 21 février 2017



« Prenant la Très Sainte et Très Glorieuse Vierge pour protectrice spéciale de Notre Royaume, nous lui consacrons Notre personne, Notre Etat, Notre Couronne et Nos sujets »

Regnum Galliae, regnum Mariae : le royaume de France est le royaume de Marie. Du voeu de Louis XIII aux apparitions de l'Île-Bouchard, de Notre-Dame de Boulogne à Pontmain, de nombreux événements de notre histoire vérifient ce vieil adage.

Et en cette année d'élections présidentielles, il est bon de constater que nombre de nos concitoyens se tournent vers notre Reine du Ciel, confiant une fois encore notre terre de France à son Coeur Immaculé.

C'est l'occasion pour nous de revenir sur l'acte de consécration de la France à la Vierge Marie, dit « Vœu de Louis XIII », du 10 février 1638. Accompli par le roi de France en tant que roi, **cet acte fut enregistré comme loi du royaume** par le Parlement et ratifié par l'épiscopat et par le peuple français ; d'où son caractère à la fois royal et populaire.

[Lire la suite](#)